Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les représentant-es des employeurs de la CP 332,

Par la présente, le Front commun syndical dépose un préavis de grève pour le 07 avril 2026.

En effet, en cette journée européenne de lutte contre la commercialisation de la santé, nous souhaitons interpeller le gouvernement bruxellois sur les choix qu'il pose pour les secteurs du social, de la santé et de l'insertion à Bruxelles.

Les tableaux budgétaires qui circulent nous inquiètent lourdement : austérité dure et accélérée !

Or, les organisations syndicales estiment que les nombreux besoins de la population bruxelloise actuellement non répondus ne permettent pas de diminuer les dépenses et qu'il faut s'atteler à trouver de nouvelles recettes fiscales et à supprimer les niches fiscales qui dépendent directement de la RBC.

Ce mardi 7 avril, les travailleur-euses des secteurs bruxellois se rassembleront devant le cabinet, avec un seul message

« Pour des services du Non Marchand de qualité et qui protègent les bruxelloises et les bruxellois nous avons besoin :

- De moyens pour un nouvel accord social qui permette de valoriser les salaires et améliorer les conditions de travail ;
- De financements structurels à la hauteur des besoins des bruxelloises et des bruxellois.

Ne nous poussez pas dans les bras du marché ! »

Le présent préavis couvre donc les membres du personnel qui se déclareront en grève ce jour-là. Seront également couverts les travailleu.r.se.s dont la prestation aurait commencé le 06 avril au soir ou se terminant le 08 avril matin.

Nous sollicitons de la part des employeurs un soutien attendu vis-à-vis du personnel mobilisé pour défendre le secteur.

Stéphanie PAERMENTIER – CNE

Nathalie LIONNET – SETCA

Eric DUBOIS - CGSLB